

L'ACCÈS EST RÉSERVÉ AUX JOUEURS.



Vous devez présenter votre carte de membre Sporthèque à la réception avant de vous rendre sur les terrains de tennis.



Vous devez utiliser un langage respectable sur les terrains de tennis et dans l'enceinte de la Sporthèque. L'usage d'un langage vulgaire, agressif, intimidant ou irrespectueux n'est pas toléré. Un tel comportement pourrait conduire son auteur à l'expulsion sans remboursement.



Les usagers doivent respecter l'équipement et les terrains. Tout usage agressif des raquettes, des balles ou de toute autre pièce d'équipement pourra être sanctionné pour assurer la sécurité des autres joueurs.



Le port de chaussures de type sport est obligatoire. Seuls les souliers de sport à semelle qui ne marque pas sont tolérés sur les terrains de tennis ainsi que dans le corridor de tennis. Les bottes, souliers d'extérieurs et manteaux doivent être déposés dans un des vestiaires mis à votre disposition.



La nourriture est interdite sur les aires de jeu mais il est permis d'apporter une bouteille d'eau.



Tenue sportive obligatoire. (T-shirt, camisoles, shorts, pantalons, jupes).
Interdiction de jouer torse nu.



Les usagers doivent respecter les temps de jeux alloués. Après le délai accordé (10 minutes si la disponibilité du terrain le permet), les usagers devront payer une heure de location supplémentaire selon les tarifs en vigueur.



Le temps alloué pour jouer commence et se termine au son de la cloche.